communiqué





Le Comité de vigilance des activités portuaires lance son nouveau site internet

Québec, le 19 avril 2016 - Le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) vient de lancer son nouveau site Internet et invite la population à le parcourir. Il est accessible à l'adresse <u>cvap.quebec</u>.

Cette plateforme vise à rendre disponible l'information relative aux travaux du comité de vigilance, en toute transparence. C'est un outil de communication destiné à la communauté qui pourra, notamment, y consulter une riche section contenant des documents administratifs, des rapports et études de diverses sources, en plus du suivi des actions et recommandations du CVAP.

Rappelons que le Comité de vigilance des activités portuaires a été créé conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en réaction aux différents épisodes de poussière en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens des quartiers voisins du port, des groupes environnementaux, de la Ville de Québec, de l'administration portuaire, du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et des autorités relatives aux services publics. La présidence du CVAP est assurée par Mme Suzanne Verreault, présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

- 30 -

Source:

Suzanne Verreault Présidente Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) Tél : 418 641-6411, poste 1051